



## Plan piscine 2 : 6 projets de construction ou d'extension de piscines sont déjà lancés

La Métropole Européenne de Lille a adopté son plan piscine 2 en décembre 2022. Dans ce cadre, la MEL a invité les communes à manifester leur intérêt à accueillir un équipement métropolitain, et à mutualiser leurs besoins en termes de bassins. L'objectif : renforcer le maillage territorial en construisant de nouveaux équipements ou en rénovant ceux déjà existants. À ce jour, 6 projets sont déjà initiés.

### 5 nouvelles piscines et 1 agrandie

Dans le cadre du plan piscine 2, la Métropole Européenne de Lille a invité les communes à manifester leur intérêt à accueillir un équipement métropolitain, et à mutualiser avec la MEL leurs besoins en termes de bassins. Au 1er juin, 5 candidatures ont été reçues concernant 9 communes : Lille / Hellemmes, Wattrelos, Roncq, Marquette / Saint-André-lez-Lille, Bondues / Marcq-en-Baroeul et Herlies.

- **Projet Lille – FCB** : le conseil municipal de Lille réuni le 13 avril dernier a sollicité la reconnaissance de l'intérêt métropolitain de la future piscine dite de Fives-Hellemmes, située dans la Zone d'Aménagement Concertée Fives Cail Babcock.

Par sa situation, ce futur équipement prendra le relais des équipements aquatiques situés à Fives et Hellemmes. Il accueillera les scolaires, les familles et les clubs sportifs, notamment de haut niveau. Les aménagements prévus et leur dimensionnement correspondront à un classement fédéral départemental, permettant également l'accueil de compétitions. Un tel équipement contribuera de fait à l'amélioration de l'offre pour tous les publics. Au regard de ces caractéristiques, le Conseil métropolitain reconnaît l'intérêt métropolitain de cette future piscine.

À ce stade, le coût global de l'opération toutes dépenses confondues, y compris foncières et hors fonctionnement, est évalué à 30,9 M€. Le financement de sa construction et de son fonctionnement sera principalement porté par la MEL.

La ville de Lille ayant déjà engagé les études nécessaires à la construction de cette piscine, la MEL lui confie, à titre gratuit, un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'équipement. Ce mandat de maîtrise d'ouvrage consiste à confier à la ville de Lille, au nom et pour le compte de la MEL, l'ensemble des missions nécessaires à l'étude et à la réalisation de cette opération, des études initiales jusqu'au suivi de la garantie de parfait achèvement une fois la mise en concurrence réalisée et l'ouvrage réalisé.

- **Projet Roncq** : la ville de Roncq a délibéré pour formaliser sa candidature à l'AMI. Une étude approfondie de la programmation par la MEL, en lien avec la commune est en cours et fera l'objet d'une restitution partagée avant l'été.

- **Projet Wattrelos** : la ville de Wattrelos a délibéré pour formaliser sa candidature à l'AMI. Les études de programmation vont être lancées cet été pour proposer un scénario à la commune à l'automne.
- **Projet Marquette / Saint-André-lez-Lille** : le lancement des études de faisabilité et de pré-programme est attendu pour octobre 2023.
- **Projet Bondues / Marcq-en-Baroeul / SIGAL** : le lancement des études de faisabilité et de pré-programme est attendu pour octobre 2023.

À cela s'ajoute une candidature pour l'extension d'un équipement déjà existant :

- **Projet d'extension de la piscine des Weppes** : la phase 4 de l'étude stratégique menée par le groupement AMEXIA ISC, qui a pour objet l'étude de faisabilité et de pré-programme permettant de répondre au besoin de développement de la piscine des Weppes, est lancée.

« Nous avons récemment adopté les grandes orientations du plan piscine 2, en faveur de la pratique de la nage sur notre territoire. Nous avons invité les communes à manifester leur intérêt à accueillir un équipement sur leur territoire. À ce jour, 9 communes ont déjà répondu de manière favorable. 6 projets sont d'ores et déjà initiés. Parmi eux, la construction de 5 nouvelles piscines qui viendront combler le déficit en bassins. » souligne Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

## CONTACTS PRESSE

---

### Agathe Lavalée

Attachée de presse

[alavalee@lillemetropole.fr](mailto:alavalee@lillemetropole.fr)

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

### Agnès Mazet

Cheffe d'équipe presse

[amazet@lillemetropole.fr](mailto:amazet@lillemetropole.fr)

03 20 21 27 69

06 40 39 26 46

